

2^e séminaire électoral du RECEF

LA CONSOLIDATION ET LA PROFESSIONNALISATION DES ORGANISMES DE GESTION DES ÉLECTIONS

Programmation

**22 et 23 janvier 2014
Bamako, Mali
Azalaï Hôtel Salam**

22 JANVIER : LES STRUCTURES ÉLECTORALES ET LA RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS ÉLECTORALES

8 h 30 Accueil et présentation de la programmation du séminaire électoral

Général Siaka Sangaré
Président du RECEF
Délégué général aux élections
au Mali

et

Jacques Drouin
Secrétaire général du RECEF
Directeur général des élections
du Québec

9 h 00 Panel 1 : Les principaux modèles de structures électorales : évolution et perspectives

À travers la Francophonie, la responsabilité de gérer les élections est confiée à différents types d'organisations. Le contexte sociopolitique et les différentes traditions desquelles sont issus les systèmes politiques font en sorte que des structures électorales variées se sont implantées et se sont développées dans différents États. Du nombre des spécificités qu'on peut observer, notons le degré d'autonomie de ces organismes par rapport à l'administration de l'État, l'étendue des attributions qu'on confère aux différentes institutions responsables du processus électoral et la composition de ces institutions. Dans ce panel, les intervenants présenteront différentes approches en matière de gestion des élections en présentant les fondements des modèles en question, les avantages de ceux-ci et les défis qui se posent pour les années à venir.

Modérateur

Général Siaka Sangaré
Président du RECEF
Délégué général aux élections au Mali

Sidi M. Diawara
Directeur pays pour le Mali
Fondation internationale pour les Systèmes électoraux (IFES)

Oumar Top
Directeur général des élections
Sénégal

Jacques Drouin
Secrétaire général du RECEF
Directeur général des élections du Québec

10 h 45 Pause santé

22 JANVIER : LES STRUCTURES ÉLECTORALES ET LA RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS ÉLECTORALES

**11 h 00 Panel 2 : La nomination des administrateurs électoraux
et l'indépendance politique**

La composition des OGE est un élément crucial pour assurer la confiance des citoyens et des différents acteurs impliqués dans le processus électoral. L'impartialité politique nécessaire à la gestion des scrutins est en grande partie tributaire de la manière selon laquelle les administrateurs électoraux sont nommés. À qui revient la responsabilité de désigner les administrateurs et quelle est la relation entre le pouvoir exécutif et les administrateurs électoraux? De manière générale, comment assurer l'indépendance et l'autonomie de gestion nécessaires aux OGE et quelles sont les règles de reddition de comptes permettant d'assurer une transparence de gestion et ainsi engendrer la confiance envers le système électoral? Ces différentes questions seront abordées par les panélistes quant à la situation prévalant dans leurs administrations.

Modérateur

Général Siaka Sangaré
Président du RECEF
Délégué général aux élections au Mali

Marc Tschiggfrey
Vice-président du RECEF
Chef du Bureau des élections et des études politiques au ministère de l'Intérieur
France

Barthélémy Kéré
Président de la Commission électorale nationale indépendante
Burkina Faso

Jacques Drouin
Secrétaire général du RECEF
Directeur général des élections du Québec

12 h 30 Déjeuner offert par le RECEF

22 JANVIER : LES STRUCTURES ÉLECTORALES ET LA RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS ÉLECTORALES

14 h 30 Panel 3 : Le financement des élections et l'aide internationale

L'élection est un événement d'envergure qui mobilise la société tout entière et qui, forcément, nécessite des ressources financières importantes. Pour plusieurs pays, la question budgétaire est une préoccupation majeure quand vient le temps de réfléchir à la planification électorale et aux différents besoins que celle-ci engendrera. Si l'aide internationale permet de résoudre ces problématiques à court terme, il apparaît inévitable et nécessaire qu'un État aspire à financer de manière autonome ses élections. Pour ce faire, il doit chercher à optimiser les ressources auxquelles il a accès dans le cadre du processus électoral et adopter des pratiques adaptées à sa réalité. Plusieurs expériences nationales seront présentées dans ce panel afin de susciter une réflexion sur la problématique du financement.

Modérateur

Marc Tschiggfrey

Vice-président du RECEF

*Chef du Bureau des élections et des études politiques au ministère de l'Intérieur
France*

Pierre Claver Ndayicariye

*Président de la Commission électorale nationale indépendante
Burundi*

Onésime Kukatula Falash

*Rapporteur adjoint de la Commission électorale nationale indépendante
République démocratique du Congo*

Youssouf Bakayoko

*Président de la Commission électorale indépendante
Côte d'Ivoire*

16 h 00 Pause santé

22 JANVIER : LES STRUCTURES ÉLECTORALES ET LA RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS ÉLECTORALES

16 h 15 Panel 4 : Les relations de l'OGE avec les autres acteurs électoraux

Partis politiques, citoyens, médias, ministères, tribunaux, organisations internationales et autres institutions impliquées dans la gestion des scrutins... Les intervenants avec lesquels doivent collaborer les OGE en période électorale - comme entre deux élections - sont nombreux, et leurs attentes varient, lorsqu'elles ne sont pas carrément opposées. De l'établissement des listes électorales, en passant par la réception des candidatures, l'encadrement de la campagne électorale et la proclamation des résultats, les relations avec des tiers sont un aspect important des activités des OGE. Les trois panélistes présenteront leur expérience en la matière, de même que les méthodes, les pratiques et les mécanismes mis en place pour assurer des relations harmonieuses entre leur organisation et les autres acteurs électoraux.

Modérateur

Marc Tschiggfrey

Vice-président du RECEF

*Chef du Bureau des élections et des études politiques au ministère de l'Intérieur
France*

René Aboghe Ella

Administrateur du RECEF

*Président de la Commission électorale nationale autonome et permanente
Gabon*

Bakary Fofana

Président

*Commission électorale nationale indépendante
Guinée*

Bouhari Maman Sambo

*Commission électorale nationale indépendante
Niger*

18 h 00 Fin de la 1^{ère} journée du séminaire

19 h 00 Dîner offert par la Délégation générale aux élections du Mali

23 JANVIER : PROFESSIONNALISATION DES ORGANISMES DE GESTION DES ÉLECTIONS

9 h 00 Panel 5 : Le recrutement et la formation des agents de l'OGE

Pour assurer le déroulement adéquat des différentes opérations électorales, il est essentiel de pouvoir compter sur des agents compétents, qualifiés et bien formés et ce, autant au niveau central que dans les bureaux de vote lors du jour du scrutin. La formation est un facteur central pour développer chez le personnel l'expertise nécessaire à la bonne organisation des scrutins. En amont, un bon processus de recrutement s'avère être un outil efficace pour sélectionner les candidats ayant le meilleur potentiel. Tant le recrutement que la formation posent toutefois des défis considérables aux OGE, ne serait-ce qu'en raison de l'ampleur des besoins en ressources humaines le jour du scrutin et du caractère technique des opérations à remplir. De plus, la rétention de l'expertise électorale développée lors d'un scrutin est un réel défi pour plusieurs OGE. Les panélistes présenteront ces différents défis, de même que les approches qu'ils mettent de l'avant pour les surmonter.

Modérateur

René Aboghe Ella

Administrateur du RECEF

Président de la Commission électorale nationale autonome et permanente
Gabon

Jacques Gbonimy

Commissaire et Responsable de la Formation et de l'Accréditation

Commission électorale nationale indépendante de Guinée

Samuel Fonkam Azu'u (représenté par Jean-Paul Ntsengue)

Président d'Elections Cameroon

Cameroun

Stefan Uritu

Administrateur du RECEF

Vice-président de la Commission électorale centrale

Moldavie

10 h 45 Pause santé

23 JANVIER : PROFESSIONNALISATION DES ORGANISMES DE GESTION DES ÉLECTIONS

11 h 00 Panel 6 : Les Centres et les Écoles de formation en administration électorale dans l'espace francophone

En raison du caractère particulièrement sensible des élections et de l'importance du processus électoral pour toute société, il va de soi qu'une professionnalisation accrue de l'effectif des OGE apparaît tout indiquée. En formant des spécialistes en matière électorale et en cherchant à peaufiner l'expertise dans ce domaine à travers la recherche, les différents organismes de formation électorale contribuent depuis plusieurs années à la promotion et à la consolidation de pratiques démocratiques fiables et efficaces. Des représentants de trois de ces établissements – la Chaire UNESCO des droits de la personne et de la démocratie, le Centre européen d'appui aux processus électoraux et l'École de formation électorale en Afrique centrale – viendront présenter leurs actions et leurs retombées lors de ce panel.

Modérateur

René Aboghe Ella

Administrateur du RECEF

Président de la Commission électorale nationale autonome et permanente
Gabon

Noël A. Ggaguidi

Titulaire de la Chaire UNESCO des droits de la personne et de la démocratie
Université D'Abomey-Calavi de Cotonou, Bénin

Éric Tourrès

Directeur exécutif

Eva Palmans

Chef de programme

Camille Rouaud

Coordonnatrice des programmes

Centre européen d'appui aux processus électoraux (ECES)

et

Alexis Makumyaviri M'Pondi

Directeur général

École de formation électorale en Afrique centrale (EFEAC)

12 h 30 Déjeuner offert par le RECEF

23 JANVIER : PROFESSIONNALISATION DES ORGANISMES DE GESTION DES ÉLECTIONS

14 h 30 Panel 7 : Les perspectives de coopération

Les perspectives de coopération se multiplient et se diversifient sur la scène internationale. Pendant que les organisations internationales spécialisées dans le domaine électoral continuent de soutenir l'amélioration de la démocratie un peu partout sur la planète, les organisations à vocation régionale intensifient leurs actions en cette matière. Des organisations spécialisées dans différents domaines peuvent aussi représenter un potentiel de coopération intersectorielle intéressant. Des représentants l'Association francophone des Autorités de protection des données personnelles de l'Union africaine et de l'Organisation internationale de la Francophonie présenteront, dans le cadre de ce panel, leur vision des perspectives de coopération en vue d'améliorer les pratiques démocratiques. Quels sont les principaux défis à aborder? Quelles sont les actions les plus porteuses? Comment assurer une complémentarité dans les actions de chacun?

Modérateur

Jacques Drouin
Secrétaire général du RECEF
Directeur général des élections du Québec

Honoré Dembelé
Société ICD

Marguerite Bonane Ouedraogo
Présidente de la Commission de l'informatique et des libertés du Burkina Faso
et Vice-présidente de l'AFAPDP

Guy Cyrille Tapoko
Conseiller politique chargé des élections
Commission de l'Union Africaine

Cyrille Zogo Ondo
Spécialiste de programme
Direction de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme de l'OIF
Organisation internationale de la Francophonie

16 h 30 Pause santé

17 h 00 Cérémonie de clôture et déclaration finale du RECEF à Bamako

18 h 00 Cocktail offert par l'Ambassadeur du Canada au Mali